

PAR COURRIEL



La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 18 décembre 2025 pour laquelle vous souhaitez obtenir :

« les informations suivantes :

1. *L'agenda du ministre de l'Économie et de l'Innovation entre le 4 et le 10 mars 2022*
2. *Les notes de rencontres auxquelles a participé le ministre de l'Économie et de l'innovation, entre le 4 et le 10 mars 2022*
3. *Les correspondances, incluant les pièces jointes, du ministre de l'Économie et de l'innovation en 2021, 2022, relatives à son voyage en Israël entre le 4 et le 10 mars 2022*
4. *Les correspondances, incluant les pièces jointes, du sous-ministre adjoint de l'Économie et de l'innovation, Mathieu Gervais, en 2021, 2022, relatifs à son voyage en Israël entre le 4 et le 10 mars 2022*
5. *Les notes de breffage, les documents d'information, analyses recoupant les termes « cybersécurité » OU « technologie(s) », ET « Israël » OU « israélien » créées après le 4 mars 2022. »*

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (« la Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie détient des documents en lien avec votre demande. Vous trouverez ci-joints ceux pouvant vous être transmis. Veuillez noter que certains éléments ont été caviardés en vertu des articles 14, 34 et 48 de la Loi sur l'accès

Toutefois, d'autres documents ne sont pas accessibles. Ainsi, nous ne divulguons pas de documents qui contiennent, en substance, des avis et des recommandations faits par un membre du Ministère dans le cadre de ses fonctions ainsi que des documents au stade d'ébauche, des brouillons, des notes préparatoires ou autres documents de même nature. Par ailleurs, nous ne pouvons communiquer des documents destinés au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Nous invoquons à l'appui de notre décision les articles 9, 14, 34 et 37 de la Loi sur l'accès.

Par ailleurs, veuillez noter que les agendas des ministres sont disponibles sur le site Québec.ca. En effet, en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : [Agenda de Pierre Fitzgibbon](#).

Finalement, veuillez noter que certains documents retracés relèvent d'Investissement Québec. Comme prévu à l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous fournissons les coordonnées de la responsable de l'accès aux documents au sein de cet organisme :

Danielle Vivier
Directrice, Protection des renseignements
personnels, accès à l'information et ombudsman
d'Investissement Québec
1001, boul. Robert-Bourassa #1000
Montréal (QC) H3B 4L4
Tél. : 514 873-2068 #0
Sans frais : 866 870-0437
Télec. : 514 873-9917
Responsable.acces@invest-quebec.com

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission de l'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED] l'expression de mes sentiments distingués.

Claudia Lacoste
Responsable de l'accès aux documents

AVIS DE RECOURS

Suite à une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne, dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.36
Québec (Québec)
G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest, bur. 18.200
Montréal (Québec)
H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-4016
Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant trois juges de la Cour provinciale, sur toute question de droit ou de compétence. Cet appel ne peut toutefois être porté qu'avec la permission d'un juge de la Cour provinciale. Ce juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délais et frais

L'article 149 prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour provinciale, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours de la décision, après avis aux parties et à la Commission d'accès à l'information. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

Liste des articles invoqués de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public. Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

1982, c. 30, a. 9.

13. Le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et ayant fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion s'exerce par consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance ou par l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter ou de se le procurer là où il est disponible.

De même, le droit d'accès à un document produit par un organisme public ou pour son compte et devant faire l'objet d'une publication ou d'une diffusion dans un délai n'excédant pas six mois de la demande d'accès, s'exerce par l'un ou plusieurs des moyens suivants:

1° la consultation sur place pendant les heures habituelles de travail ou à distance;

2° l'obtention d'informations suffisantes pour permettre au requérant de le consulter là où il est disponible ou de se le procurer lors de sa publication ou de sa diffusion;

3° le prêt du document, à moins que cela ne compromette sa publication ou sa diffusion.

Le présent article ne restreint pas le droit d'accès à un document diffusé conformément à l'article 16.1.

1982, c. 30, a. 13; 1990, c. 57, a. 5; 2001, c. 32, a. 83; 2006, c. 22, a. 7.

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48.

Objet : TR: Mission Israël
Envoyé : 2021-11-25, 15:45:19
De : Mathieu Gervais<Mathieu.Gervais@economie.gouv.qc.ca>
À : Mélanie Marois

45 min semaine prochaine

Mathieu Gervais | Sous-ministre adjoint
Bureau du sous-ministre adjoint à la science et à l'innovation
418 691-5973, poste **3238**

De : Mathieu Gervais
Envoyé : 25 novembre 2021 15:45
À : Luc Sirois <innovateurenchef@conseilinnovation.quebec>
Cc : Mélanie Marois <Melanie.Marois@economie.gouv.qc.ca>; 'Zohra Mezzar' <zohra.mezzar@conseilinnovation.quebec>
Objet : Mission Israël

Bonjour Luc,

Des échanges ont actuellement lieu concernant une mission économique du ministre en Israël.
Le ministre souhaite évidemment être accompagné pour cette mission et ta participation pourrait être demandée.

Afin d'en discuter, je te propose une rencontre avec Marie-Eve Jean, VP export chez IQ, et Brigitte Fortier, responsable des missions aussi chez IQ.

Mélanie va coordonner la rencontre.

Merci,

Mathieu

Mathieu Gervais | Sous-ministre adjoint
Bureau du sous-ministre adjoint à la science et à l'innovation
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

900, place D'Youville, 3e étage, bureau 3.23
Québec (Québec) G1R 3P7
418 691-5973, poste **3238** - **1 866 680-1884** - www.economie.gouv.qc.ca

Objet : RE: Rencontre de planification- Mission Israël
Envoyé : 2022-01-19, 08:35:11
De : Mathieu Gervais<Mathieu.Gervais@economie.gouv.qc.ca>
À : Mélanie Marois
Cc : Marie-Noëlle Perron

Il n'était pas là ce matin.

Mélanie, peux-tu t'assurer de lui faire suivre les invitations stp ?

Mathieu Gervais | Sous-ministre adjoint
Bureau du sous-ministre adjoint à la science et à l'innovation
418 691-5973, poste **3238**

De : Mélanie Marois <Melanie.Marois@economie.gouv.qc.ca>
Envoyé : 19 janvier 2022 07:57
À : Mathieu Gervais <Mathieu.Gervais@economie.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Rencontre de planification- Mission Israël

Pour ton information 🧡

Bonne journée,

Mélanie Marois | Adjointe administrative
Bureau du sous-ministre adjoint à la science et à l'innovation
418 691-5973, poste **3862**

De : Marie-Noëlle Perron <Marie-Noelle.Perron@economie.gouv.qc.ca>
Envoyé : 19 janvier 2022 07:50
À : Mélanie Marois <Melanie.Marois@economie.gouv.qc.ca>
Cc : Sophie Blanchard <Sophie.Blanchard@economie.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Rencontre de planification- Mission Israël

Allo,

Pierre-Philippe Couture de la DPCII accompagnera Mathieu.

Bonne journée,
MN

Marie-Noëlle Perron | Directrice
Direction de la coordination et des stratégies clients
418 691-5973, poste **3913**

De : Mélanie Marois <Melanie.Marois@economie.gouv.qc.ca>
Envoyé : 17 janvier 2022 11:13
À : Marie-Noëlle Perron <Marie-Noelle.Perron@economie.gouv.qc.ca>
Cc : Sophie Blanchard <Sophie.Blanchard@economie.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Rencontre de planification- Mission Israël
Importance : Haute

Bonjour Marie-Noëlle,

J'espère que tu vas bien. En vue de la Mission en Israël, Mathieu aimerait que quelqu'un de ton équipe participe aux rencontres de planification de celle-ci dans l'éventualité où il ne pourrait se joindre.

Est-ce possible pour toi de m'indiquer qui de ton équipe devrait prendre part aux rencontres afin que je l'ajoute aux invitations ? Les rencontres sont de 30 minutes les mercredi et vendredi 8 h.

Bonne semaine,

Mélanie Marois | Adjointe administrative
Bureau du sous-ministre adjoint à la science et à l'innovation
418 691-5973, poste **3862**

Objet : RE: Mission Israël - notes d'entretien
Envoyé : 2022-02-13, 11:41:16
De : Mathieu Gervais<Mathieu.Gervais@economie.gouv.qc.ca>
À : Pierre-Philippe Couture; 'Magdalena Planeta'; Antoine Rayroux
Pièces jointes : Art. 48

Bonjour à vous trois,

Quelques commentaires préliminaires. Certains peuvent s'appliquer à plus d'une note...évidemment les mêmes éléments vont revenir à plus d'une occasion.

Non mentionné dans les commentaires directement dans les notes, mais la question d'une culture d'innovation, valoriser les transferts, reconnaître le succès, encourager la prise de risque devrait faire partie des échanges même si ce n'est pas simple. On essaie de faire ça notamment avec Axelys et le présence de courtiers d'innovation dans les universités. Au-delà du nombre de publications, comment faire pour aussi valoriser les chercheurs pour leur transferts technologiques.

Merci pour ces premières notes, ça avance.

Mathieu

Mathieu Gervais | Sous-ministre adjoint
Bureau du sous-ministre adjoint à la science et à l'innovation
418 691-5973, poste **3238**

De : Pierre-Philippe Couture <Pierre-Philippe.Couture@economie.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 février 2022 14:14

À : Mathieu Gervais <Mathieu.Gervais@economie.gouv.qc.ca>; Brigitte Fortier <Brigitte.Fortier@invest-quebec.com>; 'Magdalena Planeta' <Magdalena.Planeta@invest-quebec.com>; Benoit Sévigny <Benoit.Sevigny@frq.gouv.qc.ca>; Luc Sirois <innovateurenchef@conseilinnovation.quebec>

Cc : Quirion, Rémi <Remi.Quirion@frq.gouv.qc.ca>; Hubert Bolduc <Hubert.Bolduc@invest-quebec.com>; Zohra Mezzar <zohra.mezzar@conseilinnovation.quebec>; Valerie.Bourges <Valerie.Bourges@frq.gouv.qc.ca>; Carla Beatriz Lesbaupin <Carla.Lesbaupin@invest-quebec.com>

Objet : Mission Israël - notes d'entretien

Bonjour à tous,

Vous trouverez ci-joint une première vague de notes d'entretien non finalisées.

Pourriez-vous SVP bonifier les notes, notamment les sections « contexte et objectifs de la rencontre » ainsi qu'« éléments et sujets à aborder » qui se trouvent sur la 2^e page?

- Prière de faire vos ajouts en suivis de modification.

Il serait grandement apprécié d'avoir un retour de votre part d'ici au jeudi 17 février, 8h.

Merci et bon vendredi !

Pierre-Philippe Couture | Chef d'équipe
Direction des partenariats canadiens et internationaux en innovation
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

380, rue Saint-Antoine Ouest, Tour Sud, 4e étage, bureau S4524
Montréal (Québec) H2Y 3X7

514 873-1767, poste **3938** - **1 866 680-1884** - www.economie.gouv.qc.ca

From: Marie-Noëlle Perron <Marie-Noelle.Perron@economie.gouv.qc.ca>

Sent: Friday, March 4, 2022 8:44:45 PM

To: Mathieu Gervais <Mathieu.Gervais@economie.gouv.qc.ca>

Cc: Antoine Rayroux <Antoine.Rayroux@economie.gouv.qc.ca>

Subject: Israel ppt révisé

Bonjour Mathieu,

J'espère que le vol s'est bien passé.

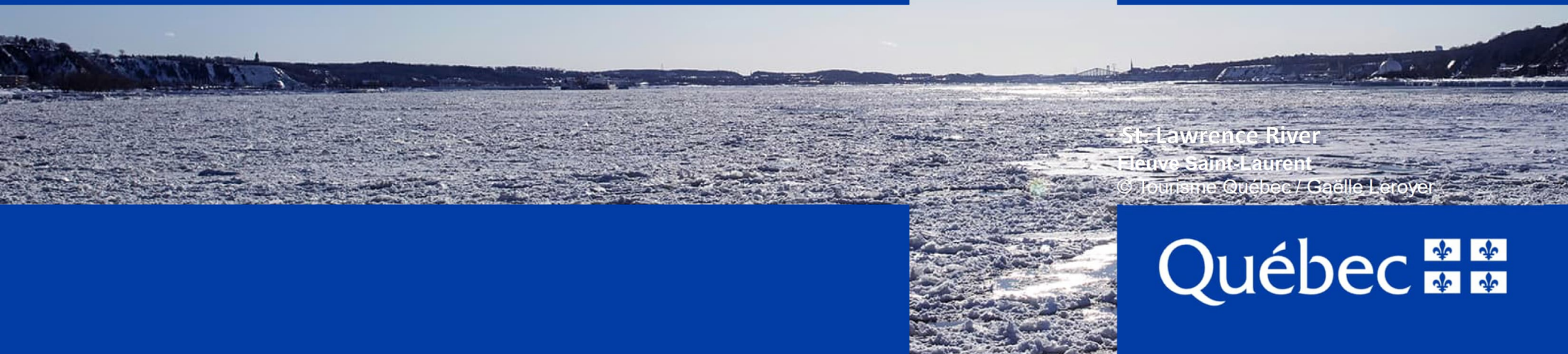
Le ppt révisé ci-joint. Il y avait très peu de corrections : noms des lieux en anglais sur les diapositives d'introduction et de conclusion et quelques mots comme concept p. 2, action vs strategy p. 2, commercialization p. 3

MN

March 2022

Research and innovation strategy

Mission to Israel



St-Lawrence River
Fleuve Saint-Laurent

© Tourisme Québec / Gaëlle Leroy

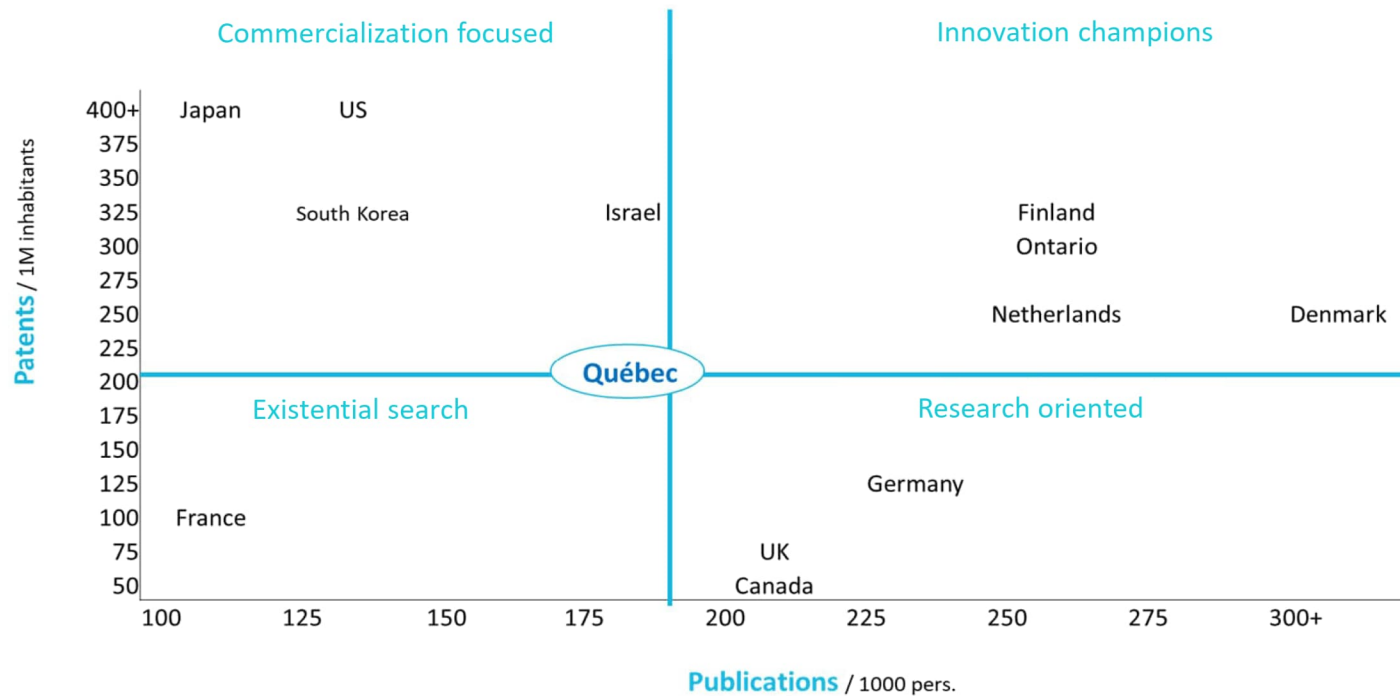
Québec 

Québec's research and innovation strategy – SQRI 2022

- Connected, comprehensive, efficient
- Innovation as a central component of Québec's economic action to increase productivity
- Objectives:
 - Boost the transition from concept to market
 - Support high-impact research
 - Foster wealth creation
- CA\$6 billion in investment – 5 Years
- Greater focus on innovative entrepreneurship, start-ups, early-stage support and funding
- Strategy is planned to launch in spring 2022



Québec's R&I position compared



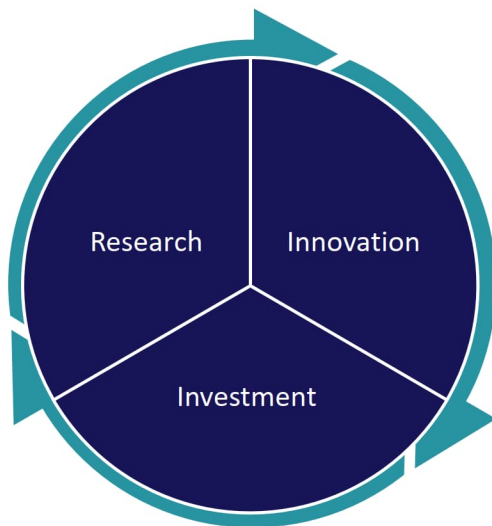
GERD
2.18% GDP

BERD
1.23% GDP

Main sources of R&D funding:

- Private (48%)
- Government (22%)
- Universities (19%)

R&I ecosystem



Québec's research and innovation strategy (SQRI)

Linchpin	Research	Ties to companies	Investment in companies
	Québec Research Funds (FRQ)/Chief Scientist	Québec Innovation Council (CIQ)/Chief Innovator	Investissement Québec
Priority areas: Artificial intelligence, quantum, aerospace, life sciences, materials, energy			

Organizations in the R&I ecosystem



- 18 universities (incl. 2 top-200 in ARWU)
- 25 public research centers
- 52 public colleges (Cegeps), pre-university institutions and technical programs



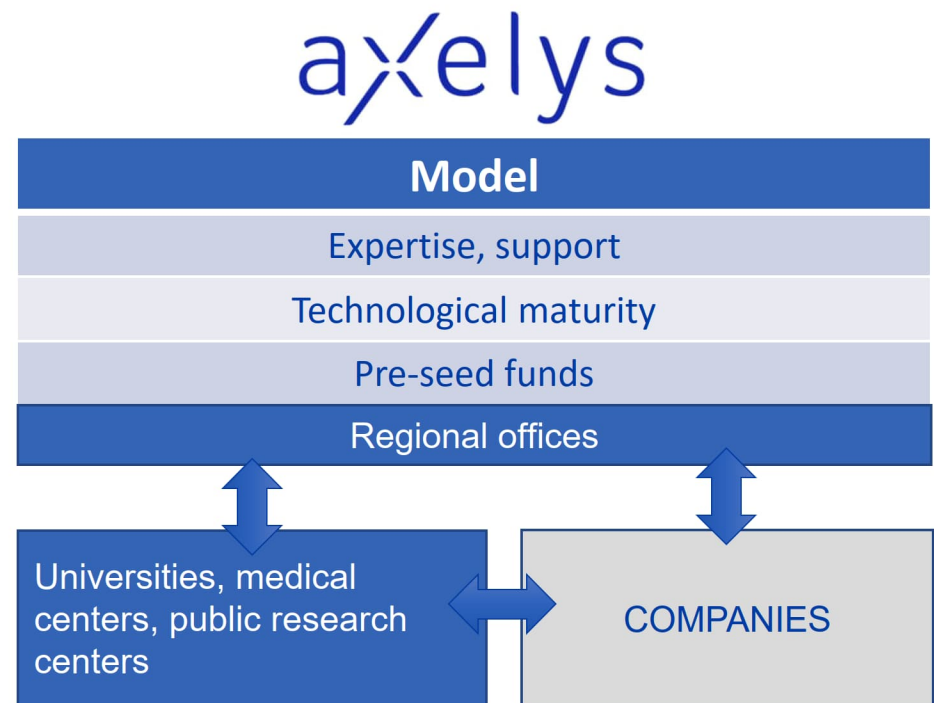
- 59 college technology transfer centres (CCTT)
- 9 industrial research groups (RSRI) that develop and fund research and innovation partnerships
- 2000+ start-ups



- Businesses, innovators, users
- Companies
- Public investment in 80 VC funds

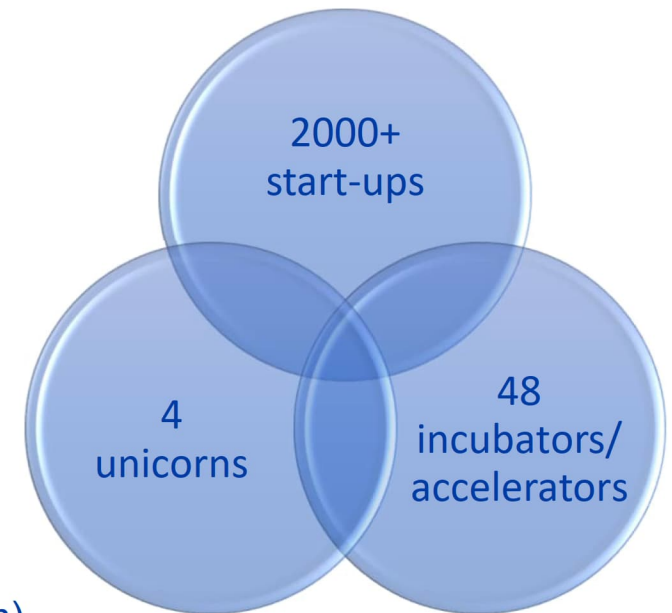
Technology transfer model

- Model revised in 2021
- One single organization
- Objectives:
 - Optimize Québec's system for promoting public research
 - Ensure greater funding continuity
 - Offer tailored support to Québec researchers
 - Mutualize tech transfer collaborations



Support to start-ups

- Objectives
 - Promote start-up collaborations
 - Increase the number and quality of start-ups supported
 - Increase the quality and number of services offered
 - Boost Montreal region's status as global hub
- Recent support initiatives include:
 - Financial support to 15 incubator/accelerator programs
 - Direct support to 500+ start-up projects since 2012
 - Individualized support and mentoring program (PMEit program)
 - Support to internationalization for high-growth start-ups (« hypergrowth » program)



Venture capital policy

- Québec government leverages an emerging private VC industry, particularly during early stages
 - More than 70 active investments in VC funds (CA\$2 billion+)
 - Investissement Québec as the financial arm
- Government's main investment criteria in VC funds:
 - Responds to a need in the funding chain
 - Minimum amount invested in Québec-based businesses
 - Management team with a significant presence in Québec and performance history
 - Return on investment
 - Best governance practices
- Strategic economic sectors: artificial intelligence, digital electronics & microelectronics, quantum technology, life sciences, cleantech

High impact sectors

Artificial intelligence

- More than CA\$500 million invested by government since 2016
- World-class ecosystem: academic research, multinational companies (Google, Facebook, Microsoft, Thalès...), start-ups, AI supercluster

Quantum

- CA\$80 million government investment in 2019–2020 budget
- Quantum innovation zone: CA\$230 million public investment, incl. 75 million to support IBM quantum computer. Inclusive vision (education, research, industry)

Aerospace

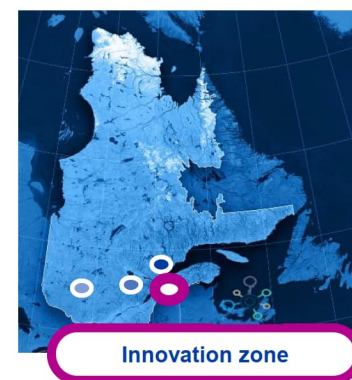
- CA\$2.8 billion public–private investment in new aerospace strategy Horizon 2026
- World-renowned research and industrial expertise; dense industrial base, from SMEs to multinational companies (Airbus, Bombardier, Bell Textron, CAE, Pratt and Whitney)

Life sciences

- More than CA\$3 billion in private investment since launching life sciences strategy in 2017
- Dynamic sector: 715 companies and 37,000 jobs, 15% growth during the past five years

Innovation zones

- A long-range economic development model
- Goals:
 - **Concept-to-market process**: establish and grow innovative enterprises
 - **Private investments**: attract local and foreign investments to bolster business productivity
 - **Clean, sustainable growth**: transition to an economy with a reduced environmental footprint
- Critical geographical concentration of stakeholders and facilities in education, research and innovation, industrial sectors, and entrepreneurship
- Areas with attractive living environments



Innovation zones

Sherbrooke quantum



Concept:

- 8 km² offering a high quality living environment
- Knowledge actors: University of Sherbrooke, Quantum Institute, 3IT, CTA, TransferTech, etc.
- CA\$435 million of confirmed investments, including from: IBM (Quantum computer), Bell Canada, 1QBit, Pasqal, Eidos, etc.

Key strengths:

- Established ecosystem constituting one of the three Canadian quantum poles / highly competitive internationally
- Growing cross-disciplinary sector that will have significant impacts in several fields (communication, security, finance, life sciences, energy, AI, etc.)
- Strong involvement of players from different backgrounds

Technum Québec



Concept:

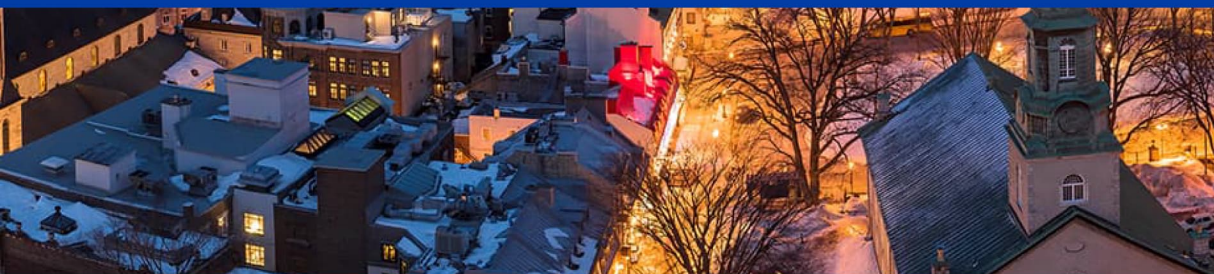
- 10 km² surrounding Bromont's technological park
- Knowledge actors: University of Sherbrooke, Granby College, C2MI
- CA\$255 million of confirmed investments, including from: Teledyne Dalsa, IBM Canada, Aeponyx, BlackPearl

Key strengths:

- Clear and coherent vision building on existing strengths
- History of successful collaborations promoted by knowledge actors
- Innovative sector of activity, highly technology-intensive and with strong growth potential
- Good potential for talent attraction and retention: strong industrial concentration, attractive region

Thank you

Quebec.ca/international



Old Québec City
Vieux-Québec
© Tourisme Québec / Francis Gagnon

Québec 

Objet : RE: Mission Israël, suivis
Envoyé : 2022-03-15, 15:05:27
De : Mathieu Gervais<Mathieu.Gervais@economie.gouv.qc.ca>
À : Pierre-Philippe Couture
Cc : Mélanie Marois

Salut Pierre-Philippe,

Désolé du délai. J'ai pas mal de retard à rattraper.

Mélanie va prévoir un moment pour en discuter.

Merci,

Mathieu

Mathieu Gervais | Sous-ministre adjoint
Bureau du sous-ministre adjoint à la science et à l'innovation
418 691-5973, poste **3238**

De : Pierre-Philippe Couture <Pierre-Philippe.Couture@economie.gouv.qc.ca>
Envoyé : 10 mars 2022 14:37
À : Mathieu Gervais <Mathieu.Gervais@economie.gouv.qc.ca>
Objet : Mission Israël, suivis

Bonjour Mathieu,

J'espère que tu vas bien. Comment s'est déroulé la mission ?!

J'espère qu'elle était fructueuse et que vous en étiez satisfaits. Je t'écis ce petit mot pour recueillir tes commentaires ainsi que de planifier les suivis, le cas échéant, avec certains interlocuteurs (IIA, Ambassade, etc.).

Bon vol de retour !

Pierre-Philippe Couture | Chef d'équipe
Direction des partenariats canadiens et internationaux en innovation
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

380, rue Saint-Antoine Ouest, Tour Sud, 4e étage, bureau S4524
Montréal (Québec) H2Y 3X7
514 873-1767, poste **3938** - **1 866 680-1884** - www.economie.gouv.qc.ca